

## COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 25 MARS 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 25 mars 2025 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Assistaient , Aurora COSTA, Franck FALCONE, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Cédric PETERSON, Gérard MIQUEL, Michel RANSOU  
Étaient excusés Coralie PERROCHAIN, Alain LACASSIE,  
Étaient invités Patrick DAVEAU et Jean Christophe POCZERNIN  
Étaient absents Christelle PESSUS, Marc POLENNE, Gégé MAUREL

**Jean Christophe POCZERNIN** présente le logiciel SPORTMEMBER qu'il utilise dans le cadre de l'association de BMX qu'il anime.

L'informatique du CST est partagée entre son site internet (dont le calendrier), la comptabilité, What'sapp, les messageries,... ce qui produit des retards et des pertes d'information. L'introduction d'une nouvelle application permettrait-elle une amélioration ?

SPORTMEMBER est présenté. Il s'adresse en priorité aux moniteurs, pour leur fournir un suivi de leurs élèves (hiérarchisation dans l'accès aux performances des élèves, assiduité, progrès, éventuellement CACI,...). Il peut intégrer des chats, un calendrier sur d'autres sujets, tels que les salles ou le bateau, et même (sous une version payante) la comptabilité.

La mise en place de cette application peut intervenir en cours d'année, ou au début du mois de septembre.

Discussion sur ces modalités. Après quoi il est décidé de tester cette application dans un premier temps auprès des membres du CODIR. Jean Christophe transmet le produit aux destinataires.

Resteront à régler quelques points : qui sera l'administrateur, comment les extérieurs au CST pourront y accéder, par exemple pour s'inscrire à une expo à HENDAYE, quid de la fonction de responsable technique, toujours non pourvue, qui serait la première concernée ?...

Jean Christophe est remercié pour cette présentation qui nous interroge sur nos pratiques et leur dispersion.

**Patrick DAVEAU** présente le volet financier du projet de voyage à ROSAS du 6 au 12 juin 2025. La décision prise lors du CODIR du 8 octobre 2024 d'attribuer la subvention de la mairie de TARBES aux seuls moniteurs est calée sur le montant de 1 000 €, auquel s'ajoutera le rabais de 250 € consenti par le club de plongée de ROSAS, portant cette aide à 1 250 € soit 250 € pour chacun des cinq moniteurs encadrant.

La section « Enfants » et le monitorat sont les deux conditions essentielles de la pérennité du Club. Il importe qu'il se fixe une stratégie de valorisation de ce vivier d'engagements, de pratiques et de compétences .

**1 LICENCES** : 96 licenciés.

**2 FINANCES** : 25 008,16 € en compte courant, après encaissement de 200 € de l' EPSTN pour notre participation aux championnats de sauvetage le 16 février.

Livret A : 23 813,49 €

Compte titre 792 €

**Côté État** : La campagne de subvention de l' Agence nationale du sport est assortie de conditions tellement restrictives qu'il est inutile d'essayer.

**Côté CODEP 65** : le CST avait déposé une demande de subvention de 2 000 € pour l'aider à l'achat du compresseur, qui a été examinée lors de la réunion du CODEP à LOURDES le 11 mars 2025. Ce montant, calculé dans l'hypothèse d'une disparition du CODEP, a été ramené à 1 100 € afin de laisser au nouveau CODEP de quoi engager ses opérations de 2025. Le partage du solde disponible entre les trois clubs du département a été à peu près égal. Nous avons reçu le chèque du CODEP de 1 100 €.

**3 SEMAINE OLYPIQUE ET PARALYMPIQUE** : cette action de promotion devait se dérouler semaine 13 et mobiliser un public de scolaires, de collectivités, de sportifs etc... pour les orienter vers la plongée. Étant prévenus semaine 12, il n'est plus possible d'y engager le Club. Donc abstention.

**4 STATION DE GONFLAGE** : Le COLTRI est à présent installé et fonctionnel depuis le 11 février 2025.

Pour améliorer son fonctionnement, il fallait toutefois mieux le ventiler. Un extracteur de 5 000 M3/Heure a été acheté et installé par Charles, Ghislain et Sun, au prix d'un percement du mur de façade sud et d'un fort travail de maçonnerie. Il sera raccordé électriquement par Franck HENRY le jeudi 27 mars.

Nous avons pu réaliser cela nous mêmes avec l'accord de la Mairie.

Sun organise la formation à l'utilisation du COLTRI :

le lundi 31 mars 2025 à 18 heures pour Charles LASSUS, Ghislain LOMBARD, Danièle MONLEZUN, Gérard MIQUEL, Michel RANSOU et peut-être Antoine PIETTE

le jeudi 3 avril à 18 heures pour Franck FALCONE et peut-être Antoine PIETTE.

Cette formation comprendra, outre l'explication sur le fonctionnement du COLTRI, un exposé sur les risques du gonflage.

La formation à la maintenance de premier degré interviendra ultérieurement.

Un plan de maintenance annuel et préventif sera rapidement établi.

**5 OBLIGATIONS DE SECURITE** : Laurent AGENAIS nous a communiqué une note fédérale listant sur une dizaine de pages nos obligations de sécurité pour divers affichages, la station de gonflage, les TIV, le bateau, ... Le CST est conforme, d'autant qu'il s'agit d'un club associatif sans client ni salarié. Il ne lui reste qu'à formaliser par quelques documents ses modalités de fonctionnement.

**6 BATEAU** : la révision du moteur est faite, sous réserve d'un joint de pompe de réamorçage. Le turbo est encrassé, ce qui a produit le 14 mars lors de l'essai du moteur une légère pollution affolant le Port, avant que le calme revienne.

Le dimanche 30 mars, Franck FALCONE et Coralie PERROCHAIN plongeront sous le bateau pour remplacer les anodes immergées sans attendre le prochain tirage à terre.

Pas de nouvelles du déplacement du bateau à CHUNGOUDY suite au dragage du port.

Laurent AGENAIS accompagnera en qualité de mousse Jean Pierre ATTHAR lors de la prochaine sortie de COGNAC.

**6 VOYAGES** : Pour FABREGAS, la situation est inchangée, aucun candidat ne s'étant manifesté au sein des autres clubs.

Un voyage à MALTE (GOZO) en octobre 2025 se prépare pour 14 personnes au départ de TARBES, organisé avec le concours de Christian BELLO (agence VERDIER).

Le voyage à l' ESTARTIT se dessine, dans l'attente de la communication du tarif.

Un sondage des adhérents sera réalisé pour connaître leurs souhaits en 2026, période et destination d'un voyage lointain.

## **7 QUESTIONS DIVERSES :**

**7-1 Reprise des réflexions sur la réserve naturelle d' HENDAYE** et alentours. Suite à la réunion de la CAPB du 9 janvier dernier, une nouvelle est proposée le 4 avril. Coralie sera informée et pourra y participer en visio.

**7-2 Obligations déclaratives** : nous avons été avisés que les autorités espagnoles souhaitaient être informées des sorties des bateaux de plongeurs le long de leur littoral. Sun se propose de remplir le formulaire correspondant idem URPEAN afin qu'il soit transmis à l'autorité compétente. Il s'agit d'une simple déclaration.

## **PERMANENCES A VENIR**

Le 29 mars 2025 Aurora COSTA  
Le 5 avril 2025 Gérard MIQUEL  
Le 12 avril 2025 Ghislain LOMBARD  
Le 19 avril 2025 CST fermé cause Pâques  
Le 26 avril 2025 Cédric PETERSON  
Le 3 mai 2025 Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 6 mai 2025 à 20 heures 30

Dressé le 26 mars 2025

Michel RANSOU